

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 968 publiée le 17 octobre 2023

**UN EVEQUE FRANCAIS
"SE LACHE"
A PROPOS
DES FIDELES TRADITIONNELS
"LE BUT DE TRADITIONIS CUSTODES
C'EST D'ERADIQUER LES TRADIS"

ET S'ENLISE DANS L'IGNORANCE
ET LA MAUVAISE FOI**

Lors des réunions bisannuelles de la CEF à Lourdes, le service presse de la CEF fait tout ce qu'il peut pour que les journalistes ne discutent que le moins possible avec les évêques, et si possible, en surveillant les questions posées. Ils n'ont peut-être pas tort - les fidèles n'ont pas à tout savoir, surtout si ça les concerne, et si le but, c'est de les réprimer tout en leur faisant de grands sourires et en sollicitant leurs dons.

Voici une conversation à bâtons rompus avec un évêque - ce sera notre Mgr Y - en poste dans un bel évêché qui n'est pas dans la ville la plus peuplée de son diocèse. Nous garantissons que les propos tenus par cet évêque français sont ici scrupuleusement retranscrits. Il les reconnaîtra sans peine et pourra les assumer s'il le désire .

Notre question - Jésus n'aurait pas chassé telle brebis ou telle autre.

Mgr Y : On n'est pas obligés d'être comme Jésus.»

Notre question : Alors, Monseigneur, comment allez-vous appliquer Traditionis Custodes ?

Mgr Y : Je vais garder les messes - certains de mes collègues les ont supprimées, c'est une bêtise, ils se sont fait tailler dans les médias et par leurs paroissiens, et du coup ils ont du reculer - mais je vais exiger certaines choses, comme le fait que les sacrements soient portés dans le livre des paroisses, la concélébration etc.

Notre question : et pour les prêtres qui vont être ordonnés ?

Mgr Y : Ils ne pourront plus célébrer le rite tridentin.

Notre question : Le but, c'est d'éradiquer les tradis, en empêchant les jeunes de célébrer dans ce rite ?

Mgr Y : Oui, clairement. Dans l'Église il n'y a qu'un seul rite, sauf chez les Orientaux. Dans l'Église catholique romaine, il n'y a qu'un rite, et ce n'est pas aux fidèles de choisir, c'est l'Église qui le leur donne.

Notre question: C'est ce que vous avez dit à vos fidèles de la messe tridentine ?

Mgr Y : Bien au contraire, j'ai cherché à les connaître. Je me suis rendu à leurs messes, j'ai fait un sondage diocésain, j'ai encouragé leurs prêtres à y faire répondre leurs fidèles. J'y demandais notamment s'ils allaient à la messe traditionnelle, avec quelle fréquence, s'ils pratiquaient dans une autre paroisse en rite ordinaire, et qu'est-ce que cette messe traditionnelle leur apportait. J'ai eu beaucoup de réponses. Il y en a une petite partie qui vient d'un diocèse voisin [qui ne compte qu'un seul lieu de messe Ecclesia Dei], ce qui n'est pas très normal.

Notre question : et la FSSPX ?

Mgr Y : ah non, je ne veux pas les connaître, ils sont dans le schisme.

Notre question : le Pape François ne doit pas être de cet avis, vu qu'il leur a conféré les facultés de marier, notamment, en 2017.

Mgr Y (qui bredouille) : Oui, mais certains de leurs prêtres mentionnent l'évêque et le Pape au canon, d'autres non.

Notre question : Vous ne craignez pas, en limitant ou en supprimant les messes diocésaines traditionnelles de vos fidèles de les pousser dans les bras de la FSSPX, que vous qualifiez de schismatique ?

Mgr Y : Mais ils font ce qu'ils veulent ! Je ne vais pas être à leurs genoux pour qu'ils suivent. Les tradis, c'est peut-être 5% de mes fidèles, et encore.

Notre question: Et Jésus ? Il était le Bon Pasteur, et il n'aurait pas chassé telle brebis ou telle autre...

Mgr Y : Mais à l'époque il n'y avait pas d'Église. Et on n'est pas obligés d'être comme Jésus, ces comparaisons, ça n'a pas de sens.

Notre question : Ce n'est pas le but de tout chrétien ?

Mgr Y : Non. Et puis les tradis, ils ont du monde car ils ramassent de partout. Aujourd'hui si je mets un prêtre dans chaque clocher [avec la messe ordinaire] il a cinq ou dix fidèles. Chez les tradis, leurs prêtres n'ont que ça à faire, que de s'occuper de leurs paroissiens. Il y a des prêtres diocésains qui ont 2000 fidèles sur quarante communes...

Notre question : Il faut reconnaître que nombre de gens, même non pratiquants, sont sincèrement choqués par cette chasse aux tradis qui est faite actuellement dans l'Église...chasse aussi aux derniers fidèles, et aux plus jeunes.

Mgr Y : C'est à dire qu'ils ne comprennent pas le problème.

Notre question : Et quel est-il, Monseigneur ?

Mgr Y : le problème, ce ne sont pas les fidèles. Trois quarts d'entre eux vont aussi aux messes diocésaines, ce sera facile de les pousser à n'aller qu'à celles-ci. Le problème, ce sont les prêtres, et les activités qu'ils organisent, en parallèle des diocésaines, catéchisme, écoles, activités. Ils ne concélébrent pas, et certains d'entre eux ne reconnaissent pas le Pape.

REFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1/ « Dans l'Église il n'y a qu'un seul rite, sauf chez les Orientaux. Dans l'Église catholique romaine, il n'y a qu'un rite, et ce n'est pas aux fidèles de choisir, c'est l'Église qui le leur donne. » L'évêque contredit directement *Summorum Pontificum*, qui parle de « deux expressions de la *lex orandi* » (art. 1), mais traduit bien *Traditionis custodes*, qui affirme que les livres liturgiques nouveaux « sont la seule expression de la *lex orandi* du Rite Romain. »

SP ne décide pas, mais constate qu'il y a deux expressions de la *Lex orandi*. TC fait de même. On peut en conclure que l'un des deux papes se trompe et que la matière est libre. À moins que tous les deux se trompent, et qu'une seule liturgie ait droit pleinement au titre de *lex orandi*, la liturgie ancienne. Ce qui élargit la liberté de la matière considérée, ou la restreint.... C'est en tout cas le chaos juridique.

2/ Et puis nous pouvons aller encore plus loin au sujet de cette affirmation péremptoire de Mgr Y « Dans l'Église catholique romaine il n'y a qu'un seul rite » N'importe quel historien de l'Église, même débutant, sait que jusqu'au concile de Trente il y avait un grand nombre de rites qui cohabitaient dans l'Église romaine et que c'est pourquoi le pape Saint Pie V autorisa les rites anciens qui pouvaient justifier de plus de 200 ans d'âge de continuer après la promulgation de sa bulle *Quo Primum* en 1570 ! Et nous savons que certains d'entre-eux sont toujours vivants aujourd'hui au sein de l'Église latine... (les rites Ambrosiens et Mozarabes mêmes réformés par exemple). Mais si nous portons notre regard vers les temps contemporains comment expliquons-nous le rite Zairois ? et celui de l'Amazonie qui est en cours de préparation dans les bureaux du Culte divin ? et encore comment expliquer le rite du Chemin néocatéchuménal qui constitue bien une autre forme que le rite romain du *novus ordo* ... Alors que penser de Mgr Y et de ses semblables ? Est-ce de l'ignorance comme pour Mgr de Kerimel ou le cardinal Arthur Roche ? ou de la Mauvaise foi ? In fine sans doute les deux...

3/ Mgr Y n'a rien à faire des traditionnels de son troupeau :

Il n'a que du mépris : « Q - Le but, c'est d'éradiquer les tradis, en empêchant les jeunes de célébrer dans ce rite ? R - Oui, clairement... Les tradis, c'est peut-être 5% de mes fidèles, et encore... Le problème, ce ne sont pas les fidèles. Trois quarts d'entre eux vont aussi aux messes diocésaines, ce sera facile de les pousser à n'aller qu'à celles-ci. »

Ou bien de la haine ? : « Ah non, je ne veux pas les connaître [les fidèles de la FSSPX], ils sont dans le schisme... Q - Vous ne craignez pas, en limitant ou en supprimant les messes diocésaines traditionnelles de vos fidèles de les pousser dans les bras de la FSSPX ? R - Mais ils font ce qu'ils veulent ! Je ne vais pas être à leurs genoux. »

4/ À moins que Mgr Y, au fond, ne soit jaloux : « Et puis les tradis, ils ont du monde car ils ramassent de partout. Aujourd'hui si je mets un prêtre dans chaque clocher [avec la messe ordinaire] il a cinq ou dix fidèles. Chez les tradis, leurs prêtres n'ont que ça à faire, que de s'occuper de leurs paroissiens. Il y a des

prêtres diocésains qui ont 2000 fidèles sur quarante communes. » Pour autant, Mgr Y n'envisage pas un instant à donner tel ou tel clocher à cinq ou dix fidèles à un prêtre traditionnel, ces fidèles préférant peut-être une messe en latin tous les dimanches qu'une messe ordinaire par mois ou par an.

5/ Il ressort globalement de ces libres propos que cet évêque français raisonne dans les mêmes cadres que ses prédécesseurs, et ce depuis 50 ans : l'existence de fidèles de la liturgie traditionnelle sont au mieux un mal à tolérer, et qu'on doit faire en sorte qu'ils disparaissent progressivement. Discours que l'on tient imperturbablement contre le démenti non moins imperturbable des faits : depuis cinquante ans, ces fidèles traditionnels sont toujours là, toujours jeunes, toujours en progression ; cependant que les fidèles ordinaires sont toujours moins visibles toujours plus vieux, toujours moins nombreux.

On peut imaginer que si les choses continuent leur cours conciliaire, dans vingt au plus, le diocèse de Mgr Y, de regroupement de paroisses en regroupement de paroisses, n'aura plus qu'une seule paroisse, avec 200 clochers et 300 fidèles pratiquants, dont Mgr Z, le successeur de Mgr Y, sera le curé-évêque. **Et pendant ce temps, les traditionnels...**